

Quel positionnement de l'Algérie dans l'architecture mondiale économique et géopolitique post COVID-19: entre incertitude et complexité ?

Pr. Mustapha MEKIDECHE

Vice-président/Conseil National Economique et Social (CNES)

Résumé

La présente communication traitera des effets de la pandémie du COVID-19 sur l'économie algérienne à l'aune, d'une part, des conditions difficiles préexistantes d'absorption, sur le court terme, des coûts économiques et sociaux résultant d'une gestion pragmatique de la crise et d'autre part d'un changement de paradigme économique déjà engagé mais qui devra s'ajuster, sur le long terme aux mutations inévitables dans les systèmes productifs et les échanges internationaux. Aussi une première partie sera consacrée aux conditions de gestion de la pandémie du COVID-19, encadrée elle-même dans le traitement d'une situation économique et financière déjà fortement contrainte et de mutations politique et institutionnelle majeures.

Mots clés: pandémie du COVID-19, économie algérienne, géopolitique.

Introduction méthodologique

La présente communication traitera des effets de la pandémie du COVID-19 sur l'économie algérienne à l'aune, d'une part, des conditions difficiles préexistantes d'absorption, sur le court terme, et des coûts économiques et sociaux résultant d'une gestion pragmatique de la crise, et d'autre part, d'un changement de paradigme économique déjà engagé, mais qui devra s'ajuster aux mutations des systèmes productifs

et celles des échanges internationaux. Aussi, une première partie sera consacrée aux conditions de gestion de la pandémie du COVID-19, encadrée elle-même dans le traitement d'une situation économique et financière déjà fortement contrainte et de mutations politiques et institutionnelles majeures.

Cela impliquerait à la fois des mesures de conjoncture pour maintenir les grands équilibres macro-économiques, soutenir des entreprises mises à mal et maintenir la cohésion sociale tout en faisant reculer la pandémie du COVID-19 aux fins de l'éradiquer. Néanmoins, dans le même temps, les réformes structurelles difficiles mais inévitables devront être initiées et inscrites dans une vision globalisée de long terme.

Pour ce faire, la deuxième partie traitera des évolutions économiques et géopolitiques internationales probables dans un monde incertain. Quatre scénarii seront examinés à cet effet, avec une tentative de dégager le plus probable. Les résultats et enseignements en découlant, seront utilisés pour traiter, dans une troisième partie, les ruptures à opérer et les ajustements à apporter au paradigme algérien de croissance. Cela dans le but de réduire les menaces qui peuvent contrarier les perspectives d'une diversification économique obligatoire de l'Algérie et de saisir les opportunités offertes dans le reste du monde pour un redéploiement national, africain et international de son système productif en émergence.

1. Une gestion pragmatique de la pandémie du COVID-19, encadrée dans une situation économique déjà fortement contrainte

La riposte algérienne à la crise sanitaire du COVID-19 a été pragmatique, rapide et déterminée avec comme objectif de la contenir, la réduire et enfin l'éradiquer.

1.1. Une démarche pragmatique et calibrée, appuyée sur l'expertise nationale et l'adhésion citoyenne

Les plans d'action et les protocoles connus à travers le monde (OMS, Chine, pays de l'UE), adaptés selon les situations concrètes des

différents pays, ont été rapidement ajustés et mis en œuvre en Algérie sous la conduite d'un comité scientifique national de suivi de la pandémie. Les événements déclencheurs de la riposte ont été l'identification rapide en amont des deux clusters de Blida/Boufarik et d'Ouargla. Dans ce cadre, les douze points contenus dans la feuille de route de gestion de la crise sanitaire annoncée par le président de la République ont été une première réponse. Les annonces complémentaires du 19 mars 2020 ont été une seconde séquence.

On peut considérer qu'un consensus national et politique a été objectivement construit autour du traitement prioritaire et urgent de cette pandémie. Malgré les tensions budgétaires et les contraintes sur la balance des paiements, qui préexistaient à la crise du COVID-19, l'économie algérienne a continué à faire preuve de résilience. Ainsi, des ressources financières et humaines ont été dégagées et les infrastructures sanitaires ont été mobilisées et déployées même si les déficits cumulés sont encore très importants chez nous ; plus que dans les pays avancés qui ont souffert de cette pandémie (Italie, Espagne, France, Etats-Unis). La branche industrielle pharmaceutique algérienne, dont il faut souligner la solidité et la réactivité malgré son jeune âge, s'est adaptée aux nouveaux besoins préventifs et thérapeutiques induits par la pandémie (production de masques, production de kits de détection du COVID-19, etc.).

1.2. Une opportunité pour l'ANP de tester la mise en ordre de bataille de ses capacités duales

Des capacités hospitalières supplémentaires de l'ANP, à activer le cas échéant et le moment venu, ont été préparées ainsi que l'adaptation de certaines production d'industries militaires aux besoins sanitaires par la mise en œuvre opérationnelle du concept d'industries duales⁽¹⁾.

De même que les moyens militaires de transport aérien ont permis de compenser la perturbation des réseaux civils aériens pour rendre disponibles les produits nécessaires à la gestion de cette crise. On peut également citer

les capacités manufacturières dans la filière textile transformées pour produire des équipements de protection sanitaire (masques, blouses, etc.).

1.3. Le double défi du déconfinement: contenir la pandémie et reprendre les activités

Il faut bien savoir que les marges de manœuvres budgétaires étaient déjà étroites avant les deux faits majeurs que sont la pandémie du coronavirus et la chute des cours du brut au-dessous de 30 dollars. Pour illustrer ce fait, on peut simplement rappeler que les recettes pétrolières de l'Algérie avaient amorcé leur trend baissier depuis plus d'une décennie sous le double effet de la baisse de quantités (2007) et celle des prix (2014). Plus récemment, les recettes extérieures ont diminué de 11% en 2019 en comparaison avec 2018⁽²⁾.

Mais en dépit de la brutalité et de l'intensité du choc, le cadre macroéconomique et social du pays a continué à faire preuve de résilience: continuité du service public dans toutes ses composantes, approvisionnement assuré des différents marchés de consommation de masse, maîtrise de l'inflation. En termes de projection de court terme, ils restent encore deux leviers provisoires pour élargir ces marges de manœuvres: le recours à notre capacité d'endettement extérieur, hors emprunts conditionnés, et les réserves de change.

A cet égard, l'ampleur de la crise a imposé de nouvelles pistes de sa prise en charge financière à travers le monde : abandon du dogme des 3%, au maximum, de déficit budgétaire pour les pays membres de l'Union européenne, projet de plan d'appui communautaire de 500 milliards € financée par l'UE, concours budgétaires des Etats et intervention massive des Banques centrales comme par exemple celle d'Angleterre qui a réduit son taux directeur de 0,25% à 0,1% (le plus bas depuis 325 ans) et celle des Etats-Unis.

La Banque d'Algérie a pris également très tôt une mesure de même nature pour faire face aux manques de liquidités dont souffrent les banques

algériennes (créances non remboursées ou non performantes, effet de «bank run») pour « permettre de libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidités et mettre ainsi à la disposition des banques et établissements financiers des moyens additionnels d'appui au financement de l'économie nationale à un coût raisonnable ». Son Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) a ainsi décidé de réduire, dès le 15 mars 2020, le taux directeur à 3,25% et d'abaisser le taux de réserve obligatoire de 10% à 8%. L'objectif est, in fine, de dégager dans l'urgence, des ressources bancaires au profit des entreprises en difficulté de trésorerie par l'arrêt ou le ralentissement de leurs activités du fait du COVID-19.

D'autres mesures sont prises à la faveur notamment de la mise en œuvre de la Loi de Finance Complémentaire (LFC) pour 2020 qui impliquera inévitablement une plus grande rigueur budgétaire (50% de diminution dans le budget de fonctionnement et réduction drastique de l'importation de services). Il convient de noter que la déconnexion relative du système financier algérien des marchés financiers internationaux a pour conséquence la réduction considérable de pertes potentielles résultant des crises boursières sur nos actifs bancaires. Enfin, les anticipations et les actions appropriées en découlant ont été initiées à l'effet de couvrir les besoins alimentaires essentiels de masse importés des pays en situation de pandémie en termes de stocks relais et de stocks de sécurité.

Le confinement a impacté les entreprises algériennes de tous les secteurs, plus gravement celles des branches du BTPH et du transport, de l'hôtellerie, des petits métiers et du secteur informel. La phase de sortie progressive du confinement sera combinée à la reprise des activités de production de biens et des services par des entreprises en difficulté qu'il faudra accompagner. Aussi, la réunion de la tripartite annoncée entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats, y compris ceux dits indépendants, devrait être particulièrement bien préparée avec trois objectifs: sauvegarder les entreprises, maintenir les emplois et sauvegarder

le pouvoir d'achat des salariés les moins rémunérés. Cela pourrait constituer les éléments de base d'un nouveau pacte économique et social de croissance, socle d'un large consensus social en construction. Seule une telle démarche inclusive pourrait contribuer à absorber à la fois les coûts résultant de la gestion de la double crise économique et sanitaire et préparer le pays au nouveau paradigme économique, inscrit lui-même dans les nouvelles mutations mondiales qui s'imposeront.

2. Le monde entre incertitude et obligation productive: quatre scenarii de sortie de crise et de reprise économique

2.1. Un monde multipolaire en crise marqué par l'incertitude et la complexité

Il y a encore un manque de visibilité aussi bien pour les institutionnels nationaux et internationaux que pour les acteurs de marché. La difficulté prédictive est dans le cas présent d'ordre épistémologique, car cette pandémie renvoie à la théorie du « cygne noir » du probabiliste libano-américain Nassim Nicholas Taleb ⁽³⁾.

Un cygne noir est un événement rare et imprévisible dont les effets sont d'une portée « considérable et exceptionnelle ». Cela à l'inverse, par exemple, de la crise économique et financière de 1929 et celle de 2007 dont les éléments déclencheurs apparaissaient dans des signaux faibles perçus comme un cygne blanc, par seulement l'économiste américain Nouriel Robini⁽⁴⁾. C'est-à-dire qu'elles étaient anticipables.

Aussi, personne ne sait vraiment quand et comment la situation va évoluer sur le long terme, mais des hypothèses et quatre scenarii sont avancés par la communauté des experts dans un avenir plus proche.

2.2. Analyse de quatre scenarii à probabilité variable: V, U, W, L

Le premier scénario est celui d'un choc violent mais temporaire avec une contraction de deux trimestres et une reprise, voire un rebond au second semestre 2020. C'est ce qu'on appelle une reprise rapide en V. C'est le scénario optimiste.

Le deuxième scénario, celui dit d'une reprise en U, est celui d'un choc plus durable, avec des degrés de violence divers selon les pays, qui se poursuivrait le troisième et/ou le quatrième trimestre 2020 ; la reprise n'interviendrait que beaucoup plus tard avec des effets négatifs sur l'emploi et la croissance. C'est ce qu'on appelle une reprise différée en U. Dans ce scénario, les prévisions de l'OCDE pour 2020 indiquaient que c'est la Chine qui va continuer à tirer la croissance de l'économie mondiale avec 4,9%, sachant que la moyenne mondiale est de 2,4% (moins de 2% pour la CNUCED 'Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement'). Les Etats-Unis auront 1,9% de croissance alors que celle de la zone euro serait de 0,8%.

Un troisième scénario appelé scénario en W n'est pas exclu non plus dans le cas d'une deuxième vague de contamination plus large suite à des déconfinements inefficaces opérés dans les différents pays. Ce qui nécessiterait un deuxième confinement plus drastique affectant de nouveau des systèmes productifs nationaux déjà mis à mal. Sur le plan sectoriel, l'industrie pétrolière continuera alors d'être impactée plus durement, prise en étau entre une demande de nouveau brutalement déprimée et une offre surabondante malgré la trêve de la guerre des parts de marché entre la Russie et l'Arabie Saoudite. Trêve obtenue difficilement sur pression conjointe des Etats-Unis, affectés par la mise en faillite des producteurs d'hydrocarbures non conventionnels, et des autres pays OPEC.

Dans ces conditions, il faut donc s'attendre à ce que les effets sur la branche des hydrocarbures soient répétitifs et plus violents pouvant même remettre en cause le nouveau cadrage de la loi de finance complémentaire 2020 fixant un prix du baril à \$30. Le degré d'incertitude est tel que l'AIE et l'OPEP ont indiqué, dans un des rares communiqués communs signés ensemble, que « si les conditions actuelles de marché persistent, les revenus issus du pétrole et du gaz chuteront de 50 à 85% en 2020,

atteignant leur plus bas niveau depuis 20 ans». S'agissant des secteurs des industries manufacturières, des transports, du tourisme et de l'aviation, un deuxième choc conduirait à de nombreuses faillites.

Enfin, le quatrième et dernier scénario est le plus pessimiste. C'est un scénario en L sans perspective de reprise significative de la croissance mondiale avec un risque de dépression généralisée. C'est le scénario le plus dangereux pour la communauté internationale car il peut être une source de tensions, de désordres et même de conflits d'autant que l'on observe un recul du multilatéralisme et même d'absence de solidarité et de cohésion dans les espaces économiques régionaux tels que l'Union européenne.

En résumé, le scénario de reprise le plus souhaitable aurait été celui en V mais le plus probable me semble, en l'état actuel de l'évolution de la pandémie, celui en U. Ce consensus est établi pour le court terme. Mais pour le moyen et long terme, Nouriel Roubini n'exclut pas un scénario catastrophe, celui en L. Il soutient en effet, la thèse que l'économie mondiale se dirige vers une « Super Grande Dépression » dont elle n'en sortirait qu'en 2030⁽⁵⁾.

C'est dans ce nouvel environnement international incertain et porteur de menaces que nous aurons à inscrire les ajustements conjoncturels et les nouvelles stratégies économiques algériennes.

3. Quels ajustements conjoncturels et quel nouveau paradigme économique et géopolitique pour l'Algérie ?

Les ajustements conjoncturels pour réduire les menaces sur les équilibres sociaux et macro-économiques résultant de cette double crise devront s'inscrire dans la nouvelle architecture géopolitique et économique mondiale qui se met en place, chargée à la fois d'opportunités et de menaces.

3.1. Cartographie des menaces sur les équilibres macro-économiques de l'Algérie

L'économie algérienne se meut dans un cadre macro-économique financièrement contraint, fragilisé davantage par la crise COVID-19. Ainsi, dans la LFC, le déficit budgétaire devrait se creuser de -1.976,9 milliards de dinars et atteindre -10,4% du PIB, alors qu'il était de -1.533,4 milliards de dinars, soit -7,2% du PIB dans la loi des finances initiale.

Il est prévu la baisse de la valeur courante des importations de marchandises de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre 33,5 milliards de dollars, en sus de la baisse de la valeur courante des services de 2,3 milliards de dollars. Les exportations d'hydrocarbures au titre de l'année 2020 devraient baisser à 17,7 milliards de dollars, contre 35,2 milliards de dollars prévus dans la Loi de Finance Préliminaire. S'agissant des équilibres extérieurs, la situation se tend davantage. Ainsi, dans la balance des paiements il est prévu d'enregistrer un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de finances préliminaire, alors que le déficit budgétaire augmentera à 2.954,9 milliards de dollars, soit -15,5% du PIB (contre -2.435,6 milliards de dinars et 11,4% dans la loi préliminaire).

L'autre menace porte sur les tensions financières extérieures que produira la chute des prix des hydrocarbures. Cela se traduira chez nous, dans le meilleur des cas, par seulement 17,7 milliards \$ de recettes en 2020, montant révisé par la LFC (la moitié des 35,2 milliards prévus dans la loi des finances) avec un double impact. Cela impliquera un nouveau choc budgétaire brutal et massif, avec une diminution substantielle des recettes de la fiscalité pétrolière dont le cadrage de la LFC le fixe à 30 \$ le baril.

Il s'agit ensuite d'un choc sur notre balance des paiements du fait d'une ponction plus importante sur les réserves de change pour financer le déficit record de la balance commerciale et celle des services. Rappelons

que le déficit de notre balance commerciale a été de 6,11 milliards de dollars en 2019, alors qu'il n'était que de 4,53 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 34,81% (source douanes). Pour 2020, malgré les conditions d'incertitude actuelles, le recours aux réserves de change permettra de compenser la baisse de moitié en valeur des exportations d'hydrocarbures (18,4 milliards de dollars), et ce, en faisant financer un déficit commercial de même ordre (18,8 milliards de dollars). L'objectif étant d'arriver, en 2021, à 44 milliards de dollars de réserves de change.

3.2. Au cœur de la problématique de l'émergence algérienne, le défi productif: investir et allumer d'autres moteurs de la croissance

On voit bien que nous allons nous trouver d'ici deux ans en phase finale de résilience, si nous n'allumons pas d'autres moteurs de la croissance et si nous n'intégrerons pas les importantes encaisses oisives du secteur de l'informel (argent de l'informel) dans le système financier et bancaire du pays. C'est un défi qui dépasse le caractère structurel et devient un défi d'ordre existentiel.

Aussi, il convient d'engager, dès à présent, les réformes car c'est la seule façon de faire face à la menace qui pèse sur nos équilibres sociaux, économiques et financiers tout en saisissant les opportunités offertes par les effets de la crise sur l'architecture géoéconomique mondiale. De ce point de vue, il y a la possibilité d'acquérir à bas prix, des actifs technologiques et industriels pour accompagner le développement de notre écosystème de start up et celui des grands groupes algériens en émergence.

Notre système productif a autant besoin d'un tissu de PME diversifié dont des start up technologiques, que de puissants groupes industriels manufacturiers orientés vers l'export. Les pays développés occidentaux parlent déjà des ruptures à opérer au niveau du paradigme économique dominant et même d'un avant et d'un après crise du Coronavirus, en termes de relocalisation des infrastructures productives, remettant en cause les processus en vigueur de globalisation largement localisés en

Chine. Il est vrai que les chaînes de valeur, les chaînes logistiques et les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées au point où les branches internationalisées industrielles (automobile, aviation, pharmacie) et de services (transport aérien, tourisme, etc.) sont partiellement ou totalement à l'arrêt. Mais entre la volonté de remettre en cause les chaînes internationales de production dépendantes de la Chine par exemple, où elles y sont fortement localisées, et la mise en œuvre, il y a un gap difficile à combler.

A ce propos, l'analyse du Général chinois Qiao Liang, directeur du Conseil pour les Recherches sur la Sécurité Nationale, met l'accent sur le fait que : « la haute technologie dépend de l'industrie manufacturière. Avoir des capacités de R&D ne se traduit pas automatiquement par des capacités high-tech, et la transformation de capacités de R&D en moyens high-tech est indispensable et dépend de l'un des facteurs les plus importants qui sont les capacités de fabrication ». Il conclut en soulignant que « les Etats-Unis ne sont pas prêts à relocaliser chez eux les systèmes productifs mondiaux installés en Chine »⁽⁶⁾.

En déclinant cette problématique chez nous, on devrait en être partie prenante notamment par une révision de notre accord de libre-échange avec l'Union européenne afin de réduire l'asymétrie structurelle des systèmes industriels productifs entre les deux rives de la Méditerranée. Dans ce cadre, l'abrogation, hors investissements stratégiques, de la clause 51/49 pour tout investissement et l'abandon y découlant du droit à la préemption va dans le bon sens. Ainsi, l'économiste Ahmed Bouyacoub présente, pour les pays de la région MENA, des ratios IDE/FBCF très instructifs, dans le temps long⁽⁷⁾:

Algérie: IDE/FBCF 2,93% ;

Maroc: IDE/FBCF 11,95% ;

Egypte: IDE/FBCF 16,08% ;

Tunisie: IDE/FBCF 18,82%.

En cassant ce verrou, on voit bien que le pays va libérer et promouvoir des espaces d'investissement importants pour les IDE.

Les réformes structurelles à initier, dans des conditions plus contraintes que prévues, impliqueront à la fois une relance productive vertueuse et une rationalisation budgétaire en réduisant les gaspillages et pertes aux frontières pour les produits subventionnés en ciblant les groupes sociaux à soutenir et en mettant à plat les niches fiscales pour en revoir l'opportunité. Cela, car c'est la pérennité des finances publiques qui est en jeu, sachant que les déficits récurrents du budget de l'Etat risquent à moyen terme de perturber ses missions régaliennes et de porter atteinte à la continuité des services publics. Pour conclure sur le timing approprié ou non pour engager des réformes, j'observe que l'histoire économique de l'Algérie est paradoxale de ce point de vue-là.

Ainsi, la disponibilité de ressources financières a toujours eu un effet d'éviction sur les réformes, car les menaces sont sous-estimées, libérant la voie à une consommation débridée et des gaspillages, voire à la prédation. Lorsqu'il n'y a plus d'argent, l'effet d'éviction subsiste quand même, car on ne touche pas au modèle dispendieux et inefficace existant par crainte que les équilibres sociaux soient ébranlés. La sortie de ce paradoxe doit être actée à présent, car les sources de financement du modèle rentier en vigueur sont épuisées. L'engagement des réformes devra s'inscrire dans une vision claire de long terme. C'est ce qu'on appelle le temps économique. Il peut différer du temps politique, mais dans les conditions actuelles et à venir c'est lui qui doit imposer son agenda.

3.3. Gagner la bataille de la substitution aux importations de services

Dans ce train de réformes, il y a lieu de s'intéresser au combat qui sera ouvert sur un autre front stratégique pour sauvegarder également notre balance des paiements qui sera, en 2020, à un niveau historique inédit de déficit, dont l'amplitude est comparable à celle que notre économie

a connue en 1986. Il s'agit de la réduction de 7 milliards de dollars d'importations de services. Cette mesure rentre aussi dans une politique plus globale de substitution aux importations, là où cela est possible. La problématique difficile et délicate qui en découle est comment le faire sans perturber, ce faisant, le fonctionnement de notre système économique fragilisé, par ailleurs. La démarche devra être globale et déterminée car il n'est pas sûr que la différenciation sectorielle soit une démarche adéquate dans la mise en œuvre. A titre d'illustration, une intervention spécialisée d'un expert étranger sur l'équipement d'une usine agroalimentaire à l'arrêt peut être plus urgente et plus requise que le stage à l'étranger en communication d'un agent du secteur de l'énergie.

L'effort doit être fait par tous les secteurs sans distinction, notamment ceux qui pèsent le plus sur la balance des paiements comme le transport maritime avec plus de 3 milliards de dollars/an et le BTPH avec un ordre de grandeur plus faible mais de même ordre, le dernier tiers étant celui de l'assistance technique. Mais la difficulté de mise en œuvre proviendra surtout de la résistance au changement. Elle est due, notamment, à notre longue pratique d'achat clés en main, de sorte que les études sont incluses dans le package du projet, réduisant la plupart du temps, la partie algérienne à un rôle de « sleeping partner », c'est-à-dire d'acheteur passif. Cela dure ainsi depuis des décennies, malgré les discours politiques récurrents sur la nécessaire diversification.

Autre élément de réponse à la question, les tendances récentes à la dématérialisation de l'économie internationale, y compris d'ailleurs l'économie fondée sur la connaissance, ont élargi la sphère marchande des services dont nous sommes importateurs net, alors que nous avons les capacités et les ressources humaines pour inverser cette tendance. De ce point de vue-là, on oublie souvent que l'exportation de services permet également de réduire le déficit de la balance des services. Nous avons là un important gisement qu'il faut explorer et développer rapidement. Pour conclure sur cette question, il faut attirer l'attention sur la rupture brutale

qui va compliquer la situation des entreprises, sachant, par ailleurs, que cette réduction des 7 milliards de dollars, fixée comme objectif, ne se fera pas instantanément.

Le recours généralisé à l'expertise étrangère est souvent justifié par la faiblesse des outils de management nationaux et la non-maîtrise technique des projets. Or, à présent le capital humain est disponible et nous pouvons nous appuyer sur des expériences passées qui ont été des « success stories ». Un pays qui n'a pas de mémoire économique ne peut pas avancer, car il ne tire pas de leçons de ses succès comme de ses échecs passés. Voyons d'abord quelques éléments rétrospectifs expliquant les conditions dans lesquelles nos déficits en la matière se sont creusés au fil du temps. Il y a d'abord la faiblesse managériale dans la gestion des projets, qui est la cause du recours quasi exclusif à l'expertise étrangère.

Il y a aussi et surtout l'inexistence de capacités d'engineering dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie dont les entreprises ont été dissoutes pour la plupart. La question qui se pose c'est de savoir pourquoi ces entreprises, dont les immobilisations et le capital social sont faibles, ont été systématiquement dissoutes, alors qu'elles sont partout dans le monde, l'outil de l'autonomie et de l'intégration technologiques et aussi celui du contrôle des coûts et des plannings. Les arguments des donneurs d'ordres et des maîtres d'ouvrage étaient divers mais récurrents: urgence, impossibilité de décomposer le projet, crainte de rupture de la chaîne de responsabilité des fournisseurs d'équipements, incapacité présumée des entreprises locales d'engineering à offrir un service complet, y compris l'achat de brevet et le procurement (achats d'équipements).

La SONELGAZ qui avait la meilleure expérience de cette décomposition par lots, lui permettant de capitaliser de l'expertise, s'en est, elle aussi, progressivement éloignée. Il est évident que cette capture totale des projets industriels algériens par les ensembliers étrangers, dont certains ont appris leur métier chez nous et ont fait beaucoup d'argent et

contribuer, dans certains cas, à voiler certaines surfacturations. On retrouve d'ailleurs le même phénomène dans le secteur du transport maritime de marchandises, sachant que le pavillon national maritime ne couvre que 3% des besoins de transport de marchandises en 2020, alors qu'en 1980 il couvrait 30%, soit 10 fois plus. Curieuse coïncidence.

Dans le même ordre d'idées, pour l'avoir vécu, Il y a lieu d'insister sur l'importance de la promotion des services d'engineering comme locomotive d'exportations des services de construction, des équipements et des biens nationaux. C'est ce que font d'ailleurs les ensembliers étrangers chez nous depuis plusieurs décennies. C'est ce que nous avons fait aussi lors de la réhabilitation de la raffinerie de Nouadhibou (Mauritanie), lorsque j'étais directeur général de l'Entreprise nationale d'engineering pétrolier (ENEP).

En tant qu'entreprise d'engineering et ensemblier, nous y avons exporté le savoir-faire de nos ingénieurs mais aussi des biens et des services algériens: travaux de montage (GTP), câblerie (ENICAB), peinture (ENAP), Travaux Jetée Pétrolière (SOTRAMO), etc. Un deuxième exemple, celui du gazoduc Maghreb/Europe est aussi intéressant à relever. Pour ce deuxième exemple, la Sonatrach pendant la première guerre du Golfe, ne trouvait pas d'ensemblier et a confié à l'ENEP, n'ayant pas d'autres options et pour gagner du temps, le package d'engineering de base et de détail, y compris l'élaboration des spécifications techniques des équipements du segment algérien du gazoduc. Nos ingénieurs de process engineering ont fait en sorte que l'étude de tracé et l'étude hydraulique permettent d'utiliser les tubes produits à El Hadjar et Ghardaïa en s'adaptant à leurs spécifications techniques (schedule et diamètre).

Il est clair qu'une option clé en mains aurait utilisé des tubes importés. Il est en conséquent urgent de soutenir le développement des entreprises d'engineering algériennes à l'instar des Start up, d'autant que les évolutions actuelles de la profession font largement appel aux logiciels

numériques, aux divers algorithmes digitaux de calcul et autres simulateurs de process. Cela ne coûte pas cher et peut rapporter gros. Les réflexions sur les stratégies de développement des capacités d'engineering du pays sont identifiées. Pour l'essentiel, elles ont besoin de ressources humaines qualifiées pluridisciplinaires. Elles sont nombreuses et disponibles dans le pays et dans la diaspora. Alors pourquoi cette réticence à faire confiance aux compétences algériennes qui pourtant ont fait leur preuve ailleurs ? C'est tout simplement assimilable à une forme de déclinaison algérienne du syndrome hollandais. Il faudra un changement de culture, car il y a de moins en moins de moyens de paiements extérieurs pour pouvoir tout acheter dans le reste du monde.

La rupture peut être brutale, si le pays ne s'organise pas dès à présent dans cette perspective, car les marges de manœuvres vont se rétrécir de plus en plus. La question de savoir si on peut faire confiance aux compétences algériennes est dépassée car on pourra de moins en moins acquérir celles des autres. Il faudra recourir massivement, dans tous les domaines, aux compétences nationales d'autant qu'elles ont démontré leurs capacités ici et ailleurs, sans omettre que l'une des conséquences de l'après COVID-19 sera la limitation de la mobilité dans la circulation des expertises et de main-d'œuvre dans le monde.

Conclusion

Il est difficile de conclure sur des éléments définitifs d'analyse, tant les éléments d'incertitude sont nombreux et à probabilité variable, comme nous le montrent les économistes Taleb et Roubini. Mais une des certitudes est que si l'Algérie ne sort pas le plus vite possible de la fausse zone de confort créée par une rente d'hydrocarbures épuisée, nous rejoindrons la cohorte des pays perdants de la crise. Aussi, l'engagement de réformes économiques structurelles me semble nous renvoyer désormais au champ existentiel. Pour ce faire, la mobilisation d'un large front social est requise, amarré à un consensus politique qui dépasse les contingences partisans

et idéologiques. Le chemin est étroit mais c'est la seule voie pour l'émergence d'une économie diversifiée, robuste et inclusive. L'Algérie en a le potentiel, car elle dispose du capital humain, de ressources naturelles et d'infrastructures.

Références et bibliographie

1. Étude réalisée pour l'INESG, Dr Mustapha MEKIDECHE, « Pour un modèle économique alternatif en Algérie : ruptures, prérequis et fondements », octobre 2019.
2. Communication, Dr Mustapha MEKIDECHE, Politiques industrielles, technologies duales et industries militaires : cas de l'Algérie dans un processus globalisé, Colloque IMDEP/MDN « Développement de l'industrie militaire et ses retombées », Alger 25 février 2020.
3. Nassim Nicholas Taleb, professeur en théorie des probabilités, ex trader, auteur du livre « Le Cygne Noir, La puissance de l'imprévisible », éditions Les Belles Lettres, 2011.
4. Nouriel Roubini, Stephen Mihm, auteurs du livre « Economie de Crise, une introduction à la finance du futur » », éditions JC Lattes, 2010. Roubini est connu surtout pour avoir été le seul économiste à avoir prévu la crise financière mondiale de 2007.
5. In journal suisse Le Temps du 2 mai 2020,
6. In Revue française Conflits : interview traduit par Laurent Gayard, 7 mai 2020.
7. Voir l'article scientifique : Investissements massifs pendant cinquante ans, pour quelle croissance ? Ahmed Bouyacoub, Cahiers du CREAD numéro 100, 31 mars 2012.